

DEEJE

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

TOUT-EN-UN
BC 1 à 4



La référence pour réussir !

- ➔ Comprendre la formation, les stages et le métier
- ➔ Maîtriser les notions, les méthodes, les outils et les postures professionnelles
- ➔ S'entraîner efficacement grâce aux QCM et mises en situation professionnelle
- ➔ Mémoriser autrement grâce aux schémas et corrigés en cartes mentales

+ EN LIGNE



60 flashcards
interactives

DEEJE

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

TOUT-EN-UN BC 1 À 4

Ouvrage coordonné et coécrit par Yoann Grima, éducateur spécialisé, formateur en travail social à l'IFRASS (Toulouse), doctorant en sciences de l'éducation et de la formation. Ses recherches portent sur les pratiques pédagogiques conversationnelles en formation d'EJE.

Abdoulaye Faye, formateur en travail social à l'IFRASS (Toulouse), docteur en sciences de l'éducation et de la formation de l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

Johanna Reitter, éducatrice de jeunes enfants, cadre pédagogique en travail social à l'INKIPIT, l'école du prendre soin (Toulouse).

Amandine Kasjan, éducatrice de jeunes enfants, cadre pédagogique à l'IFRASS (Toulouse), accompagnante des étudiants EJE en apprentissage, titulaire d'un Master en sciences de l'éducation et de la formation.

Laurence Levilly-Wuttin, éducatrice de jeunes enfants, cadre pédagogique à l'IFRASS (Toulouse) sur la filière EJE, titulaire d'un Master en sciences de l'éducation et de la formation.

Cécile Turcan-Labasa, cadre de santé puéricultrice, formatrice en santé à l'IFRASS (Toulouse).

Mathilde Chalvidan-Ducloux, éducatrice de jeunes enfants en multi-accueil, titulaire d'une licence en psychologie du développement et d'une licence en sciences de l'éducation et de la formation.

Jérémie Pilette, responsable projets FOAD à l'IFRASS (Toulouse), ingénieur spécialité télécommunication et titulaire d'un Master d'administration des entreprises.

Les auteurs tiennent à remercier Magali Julien, Karine Deltour, Chrystelle Roche, François Cariou, Delphine Lloret-Llinarès, Doriane Auge, Eloïse Thérond, Ludovic Lacanal, Sonia Von Rodziewicz, Frédéric Alibert, Gérard Séguin, Stéphanie Pérignon, Anne Paul Breau.

ISBN : 978-2-311-22419-1

Composition : Hervé Soulard

Illustrations (cartes mentales) : PCA

Couverture : Monkey Business/AdobeStock

Intérieur : AdobeStock

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Dans le cas où le livre comporte des ressources numériques en ligne, ces dernières sont des compléments offerts à l'achat du livre. Par respect du droit d'auteurs, ces ressources sont incessibles, interdites de reproduction et réservées à un usage strictement personnel. Elles sont soumises aux conditions d'utilisation en vigueur (CGU) accessibles sur notre site et peuvent, pour des raisons commerciales, légales, d'évolution technique ou de contenu, être supprimées ou interrompues à tout moment, sans garantie de maintien ou de compensation.

Dans le cas où les QR codes et liens hypertextes permettent d'accéder à des sites internet tiers, la responsabilité des éditions Vuibert n'est pas engagée, notamment quant à leur éventuel dysfonctionnement ou à leur indisponibilité d'accès.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur. S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70.

© Vuibert – octobre 2026 – 5, allée de la 2^e D.B., 75015 Paris – Site Internet : <http://www.vuibert.fr>



SOMMAIRE

Avant-propos	8
La réforme du diplôme d'EJE	10
Déroulement d'une année	11
BC 1 – Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille	14
UF 1 Champs d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants	17
Fiche 1. CONNAISSANCES – L'éducateur de jeunes enfants, spécialiste de la petite enfance	18
Fiche 2. CONNAISSANCES – Les différents espaces et lieux d'intervention de l'EJE	20
UF 2 L'accompagnement du jeune enfant	23
Fiche 3. CONNAISSANCES – Le développement global du jeune enfant	24
Fiche 4. CONNAISSANCES – Trois grands auteurs sur le développement de l'enfant	28
Fiche 5. CONNAISSANCES – Des besoins de l'individu aux besoins fondamentaux du jeune enfant	31
Fiche 6. CONNAISSANCES – L'attachement et son impact sur le développement de l'enfant	35
Fiche 7. CONNAISSANCES – L'accueil en structure petite enfance : fonction, responsabilité et coéducation	38
Fiche 8. CONNAISSANCES – L'accompagnement du jeune enfant et de sa famille	41
Fiche 9. CONNAISSANCES – La pédagogie au service de la petite enfance	43
Fiche 10. CONNAISSANCES – Qu'est-ce que le jeu ? Éclairages de la science	46
Fiche 11. CONNAISSANCES – La prévention précoce dans la petite enfance	49
Fiche 12. CONNAISSANCES – Notions de puériculture	52
Fiche 13. CONNAISSANCES – Notions de pédiatrie	54
Fiche 14. CONNAISSANCES – La prévention des accidents domestiques	57
Fiche 15. CONNAISSANCES – La promotion et l'éducation à la santé	62
Fiche 16. MÉTHODOLOGIE – Adopter une posture d'observation selon la tradition de Lóczy	66
Fiche 17. MÉTHODOLOGIE – Mettre en œuvre une action éducative	68
Fiche 18. MÉTHODOLOGIE – Les gestes d'urgence auprès du jeune enfant	70
Mise en situation - Positionnement professionnel	
La posture éducative dans la prévention des accidents domestiques : le risque de chute	74
Les gestes d'urgence : les convulsions fébriles	76

UF 3	L'accompagnement à la parentalité	79
Fiche 19.	CONNAISSANCES – La famille : définitions, histoire et transformations contemporaines	80
Fiche 20.	CONNAISSANCES – Parenté, filiation et parentalité	83
Fiche 21.	CONNAISSANCES – Les différentes fonctions de la famille auprès du jeune enfant	86
Fiche 22.	CONNAISSANCES – La coéducation dans la petite enfance	88
Fiche 23.	MÉTHODOLOGIE – Proposer du jeu avec le système ESAR	91
Mise en situation - Positionnement professionnel		
Prévention précoce et soutien à la parentalité		92
La prise de risque et la responsabilité		94
UF 4	La coordination et l'animation des projets éducatifs	97
Fiche 24.	CONNAISSANCES – Les règles et procédures relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail	98
Fiche 25.	MÉTHODOLOGIE – Les règles et procédures relatives à la sécurité au travail	100
Fiche 26.	MÉTHODOLOGIE – L'épreuve conclusive	102
QCM d'autoévaluation		106
BC 2	– Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant	110
UF 1	Individus, groupes et société	113
Fiche 1.	CONNAISSANCES – La construction identitaire	114
Fiche 2.	CONNAISSANCES – La socialisation tout au long de la vie	117
Fiche 3.	CONNAISSANCES – La transmission culturelle	119
Fiche 4.	CONNAISSANCES – Accompagner l'interculturalité	122
Fiche 5.	CONNAISSANCES – Les enjeux des parcours migratoires	124
Fiche 6.	CONNAISSANCES – Les typologies de handicap	127
Fiche 7.	CONNAISSANCES – Les troubles neurodéveloppementaux	129
Fiche 8.	CONNAISSANCES – Les rapports sociaux de sexe	132
Fiche 9.	CONNAISSANCES – Comprendre le genre pour prévenir les inégalités	136
Fiche 10.	CONNAISSANCES – La dynamique de groupe	139
Mise en situation - Positionnement professionnel		
Les médiations culturelles de l'EJE		142
Soutenir l'éducation à l'interculturalité		144

UF 2	L'accompagnement individuel et collectif en travail social	147
Fiche 11.	CONNAISSANCES – La démarche d'observation de l'EJE	148
Fiche 12.	CONNAISSANCES – Autodétermination et pouvoir d'agir	151
Fiche 13.	CONNAISSANCES – Les représentations sociales	152
Fiche 14.	CONNAISSANCES – Différencier les types de projets en EAJE	154
Fiche 15.	CONNAISSANCES – L'aménagement de l'espace d'accueil	155
Fiche 16.	MÉTHODOLOGIE – Expérimentations en observation	158
Fiche 17.	MÉTHODOLOGIE – Développer sa sensibilité interculturelle	159
Fiche 18.	MÉTHODOLOGIE – Construire des désaccords féconds	161
Fiche 19.	MÉTHODOLOGIE – Concevoir, conduire et évaluer un projet socio-éducatif	163
Fiche 20.	MÉTHODOLOGIE – Accompagner par l'approche systémique	166
Fiche 21.	MÉTHODOLOGIE – La communication non violente au service d'une éthique de la relation	168
Mise en situation - Positionnement professionnel		
	Accueillir l'histoire de l'enfant et de sa famille dans un parcours migratoire	170
	Déconstruire les représentations de genre par l'accompagnement des parentalités	172
	« Prendre soin » : de la vocation genrée à la compétence professionnelle	174
	L'observation, une posture professionnelle	176
UF 3	Éthique et réflexivité	179
Fiche 22.	CONNAISSANCES – Les groupes d'enfants : spécificités, contraintes, ressources	180
Fiche 23.	CONNAISSANCES – La démarche réflexive	183
Fiche 24.	CONNAISSANCES – Analyser l'implication émotionnelle en GAPP	185
Fiche 25.	CONNAISSANCES – L'éthique comme boussole professionnelle	187
Mise en situation - Positionnement professionnel		
	Construire son identité professionnelle d'EJE	190
	Autorité et pouvoir dans la relation éducative	192
QCM d'autoévaluation		194
BC 3	– S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale	200
UF 1	L'action publique et ses transformations	203
Fiche 1.	CONNAISSANCES – Le fonctionnement des institutions et l'origine de la réglementation	204
Fiche 2.	CONNAISSANCES – Les autorités administratives compétentes	207
Fiche 3.	CONNAISSANCES – Le droit des personnes	210

Fiche 4.	CONNAISSANCES – La protection des mineurs	212
Fiche 5.	CONNAISSANCES – Pauvreté et lutte contre les exclusions et les discriminations	217
Fiche 6.	CONNAISSANCES – Les politiques sociales et leurs transformations	220
Fiche 7.	CONNAISSANCES – Les acteurs des politiques sociales	223
Fiche 8.	CONNAISSANCES – Les politiques familiales	227
Fiche 9.	CONNAISSANCES – Les politiques sociales de santé publique et du handicap	232
Fiche 10.	CONNAISSANCES – Les politiques de l’asile	235
Fiche 11.	MÉTHODOLOGIE – Savoir identifier l’environnement institutionnel du service dans lequel s’effectue la période de formation pratique	236

Mise en situation - Positionnement professionnel

Fonction et mission dans une association de protection de l’enfance	238
Fonction et mission dans une crèche municipale	240

UF 2 Acteurs, dynamiques de territoire et transition écologique 243

Fiche 12.	CONNAISSANCES – Les pratiques émergentes en développement social	244
Fiche 13.	CONNAISSANCES – Travail social et territoire	245
Fiche 14.	CONNAISSANCES – Le travail social vert	248
Fiche 15.	CONNAISSANCES – Travailler en partenariat	250
Fiche 16.	MÉTHODOLOGIE – Travailler sur un diagnostic territorial	254

Mise en situation - Positionnement professionnel

Fonction et mission dans un multi-accueil municipal	256
Fonction et mission dans une crèche	258

UF 3 Démarche d’enquête et d’initiation à la recherche 261

Fiche 17.	CONNAISSANCES – La démarche scientifique	262
Fiche 18.	CONNAISSANCES – Construire un problème à partir d’une situation professionnelle	264
Fiche 19.	MÉTHODOLOGIE – Étapes et méthodes d’une recherche ajustée à la pratique de l’EJE	267
Fiche 20.	MÉTHODOLOGIE – La veille informationnelle	269
Fiche 21.	MÉTHODOLOGIE – Rechercher un terrain de formation pratique	270

QCM d’autoévaluation 273

BC 4 – S’inscrire dans un contexte professionnel du travail social 276

UF 1 Sociologie, psychologie et droit du travail 279

Fiche 1.	CONNAISSANCES – Les rapports sociaux dans les organisations de travail	280
Fiche 2.	CONNAISSANCES – Le travail : définition du terme	282
Fiche 3.	CONNAISSANCES – Notions de base en droit du travail	284

UF 2	Travail collaboratif et autonomie professionnelle	287
Fiche 4.	CONNAISSANCES – Apport de la psychosociologie à l'analyse des dynamiques d'équipe	288
Fiche 5.	CONNAISSANCES – Leadership et management en petite enfance	290
Fiche 6.	CONNAISSANCES – La prévention des risques psychosociaux	293
Fiche 7.	MÉTHODOLOGIE – Un outil d'organisation : le planning en EAJE	296
Fiche 8.	MÉTHODOLOGIE – La méthode d'analyse de situations d'Ardoino	299
Fiche 9.	MÉTHODOLOGIE – Le traitement d'une situation dans l'urgence	301
Mise en situation - Positionnement professionnel		
Le positionnement managérial		302
UF 3	Communication professionnelle et usages numériques	305
Fiche 10.	CONNAISSANCES – Les écrits professionnels, des ressources précieuses	306
Fiche 11.	CONNAISSANCES – Les réunions : des instances au service du travail d'équipe	308
Fiche 12.	CONNAISSANCES – La communication numérique en travail social	311
Fiche 13.	CONNAISSANCES – Les inégalités liées au numérique	313
Fiche 14.	MÉTHODOLOGIE – Rédiger des écrits professionnels	315
Fiche 15.	MÉTHODOLOGIE – Élaborer une communication professionnelle	316
Fiche 16.	MÉTHODOLOGIE – La conduite de réunion	318
Fiche 17.	MÉTHODOLOGIE – Évoluer dans un espace numérique de travail	320
Mise en situation - Positionnement professionnel		
La communication numérique en structure		322
UF 4	Langues et cultures étrangères	325
Fiche 18.	CONNAISSANCES – Approche comparative interculturelle de l'intervention sociale à l'échelle internationale	326
Mise en situation - Positionnement professionnel		
Intervenir dans un contexte interculturel		328
UF 5	Amélioration continue des pratiques et démarche qualité	331
Fiche 19.	CONNAISSANCES – La démarche d'amélioration continue de la qualité	332
Fiche 20.	MÉTHODOLOGIE – Élaborer un rapport d'activité	334
Mise en situation - Positionnement professionnel		
Contribution à l'amélioration des pratiques professionnelles		336
QCM d'autoévaluation		338

AVANT-PROPOS

À rebours d'une tendance à la dématérialisation des savoirs et à l'artificialisation de l'intelligence, vous avez décidé de vous procurer ce robuste manuel. À ce titre, nous vous félicitons. Cet ouvrage a été rédigé par des professionnels expérimentés de la petite enfance, de l'éducation ou de la formation. Il sera votre compagnon de route, de la préparation à la sélection à vos prises de poste en passant bien sûr par la période charnière de la formation en établissement de formation en travail social (EFTS).

Vous l'aurez compris, ce présent ouvrage s'adresse à un public diversifié. En effet, il est susceptible d'intéresser un lycéen cherchant une orientation professionnelle ou un conseiller d'orientation en panne d'informations dans ce domaine. Cette lecture sera aussi digne d'intérêt pour un candidat préparant son dossier d'admission Parcoursup ou son entretien pour entrer dans un centre de formation. Ce livre intéressera bien sûr les étudiants préparant le DEEJE tout autant que leurs formateurs. Il représentera un outil précieux pour les professionnels en cours de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans la rédaction de leur livret 2. Des professionnels de la petite enfance ou des EJE, formés sous d'anciennes réformes du diplôme et souhaitant actualiser leurs connaissances liront également les fiches qui composent ce manuel avec intérêt.

Il ne s'agira évidemment pas d'appréhender ce manuel comme on lit un roman, de la première à la dernière page, mais au contraire de « butiner » de fiche en fiche au gré de vos besoins, de vos travaux, de vos questions ou encore de vos intérêts. Ainsi, vous reviendrez parfois sur des fiches déjà lues mais avec un regard renouvelé, enrichi d'expériences nouvelles sur le terrain ou des commandes particulières en formation.

► Structuration du manuel

Nous avons conçu des fiches synthétiques de trois natures différentes correspondant aux trois grandes dimensions qui sous-tendent la professionnalisation des EJE. En effet, cette dernière est constituée d'une dimension clinique, d'une dimension technique et enfin d'une dimension épistémique. Arrêtons-nous un instant sur ces trois composantes de la professionnalité des EJE.

1. La dimension épistémique est relative aux savoirs, au sens large du terme, que nous catégorisons de la manière suivante :

- **Les savoirs « froids »** correspondent aux modèles théoriques généraux, aux concepts-clés, aux définitions à connaître lorsqu'on envisage de devenir EJE en structure.
- **Les savoirs « chauds »** correspondent aux expériences professionnelles incarnées et singulières construites par les praticiens eux-mêmes en situation de travail. Ce que certains auteurs appellent des savoirs « situés ».

Ces deux types de savoirs seront présents dans les **fiches « Connaissances »**.

2. La dimension technique est indispensable, elle aussi, à la professionnalisation des EJE, car il y a des tâches, des activités, qui obéissent à des méthodes particulières et qui ne s'inventent pas. Conduire un projet, s'engager dans une démarche de recherche ou mener un diagnostic de territoire sont autant d'actions qui répondent à des méthodes spécifiques à appliquer pour les mener à bien. C'est dans cette optique que les **fiches « Méthodologie »** ont été construites.

3. La dimension clinique se manifeste par une posture d'écoute compréhensive, centrée sur le jeune enfant et ses manifestations observables, qu'elle tente d'interpréter finement à l'aide de cadres conceptuels solides. Cette dimension sera mobilisée dans les **fiches « Mise en situation – Positionnement pro »** : elles consistent en des analyses de situation qui vous permettront de mettre en œuvre cette posture réflexive en rencontrant des situations de terrain spécifiques. Vous trouverez dans ces fiches diverses manières d'analyser des situations socio-éducatives.

La structuration de ce manuel respecte étroitement le référentiel de formation réformé pour la rentrée 2026 : chaque partie correspond à un bloc de compétences du référentiel métier à l'intérieur duquel vous trouverez les trois typologies de fiches précédemment citées.

Nous vous laissons entamer la lecture de ce manuel qui vous mènera au beau métier d'éducateur de jeunes enfants.

LA RÉFORME DU DIPLÔME D'EJE

La rentrée 2026 est marquée, dans les établissements de formation en travail social (EFTS), par la mise en œuvre de la réforme des diplômes d'État du travail social de niveau 6 dont le DEEJE fait partie.

Toute réforme introduit des changements. Celle promulguée par arrêté le 6 octobre 2025 n'échappe pas à ce principe. Voici ce qui change concrètement à partir de la rentrée 2026 :

- Le régime de certification, qui jusqu'alors était en contrôle terminal, passe sous un régime de contrôle continu organisé par les centres de formation. Ainsi, chaque semestre, il faudra valider différents modules et ce, dès le premier semestre. Les modalités de validation sont à la discrétion des centres de formation. Il peut s'agir aussi bien d'épreuves individuelles que collectives consistant en des présentations orales ou des écrits de différentes natures (écrits sur table, contrôles de connaissances, dossiers).
- Toujours sur le thème des certifications, cette réforme abolit « l'iconique » mémoire de fin d'études au profit d'un dossier d'analyse réflexive soutenu lors d'une épreuve terminale. Les détails de cette épreuve font l'objet d'une fiche spécifique dans la première partie de ce manuel. Cette épreuve se déroulera, elle aussi, dans votre centre de formation.
- La formation pratique est amputée de 175 heures soit cinq semaines de stage en moins sur le cursus complet par rapport à la précédente version du diplôme.
- La volumétrie horaire de la formation dite théorique en école passe de 1 500 heures à 1 505 heures. Il faut ajouter 12 heures de suivi individualisé à ces 1 505 heures, ce qui porte le volume horaire total à réaliser en EFTS à 1 517 heures.
- Le référentiel du diplôme d'État se structure autour de quatre blocs de compétences alors qu'il en comptait huit dans l'ancienne version. Les blocs 1 et 2 sont spécifiques au DEEJE alors que les blocs 3 et 4 sont communs au DEES, DEETS, DEASS, DECESF.
- Les allègements de formation, rendus possibles lors de la réforme de 2018, bénéficient d'un cadre d'application plus précis grâce à un tableau d'allègement figurant en annexe 3 de l'arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Vous trouverez des précisions sur ces changements dans les parties relatives aux blocs de compétences.

DÉROULEMENT D'UNE ANNÉE

Félicitations, votre candidature dans la filière EJE d'un EFTS a été retenue ! Cette bonne nouvelle marque la fin d'un long processus de sélection *via* la plateforme Parcoursup et parfois d'une interminable attente. La grande aventure de la formation commence pour tous. Cette découverte est d'autant plus grande pour les néobacheliers que c'est aussi l'entrée dans les études supérieures pour ces profils d'étudiants.

Comment va se passer la suite ? Tout dépend du fonctionnement des EFTS évidemment. Toutefois, il y a des éléments récurrents, quelles que soient les écoles. L'objet de cette partie est de présenter un déroulé type qui n'a pas valeur de règle. Ce sont seulement quelques indications qui vous permettront de mieux cerner ce qui vous attend.

- Après avoir confirmé votre vœu, le centre de formation vous enverra un **dossier administratif** à remplir et à retourner avec le paiement de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC)

Ce que disent les textes

L'annexe 3 de l'instruction interministérielle relative à la mise en œuvre de la révision des diplômes d'État du travail social conférant le grade de licence apporte les précisions suivantes :

« Le dossier d'inscription est composé de :

- la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, titre de séjour, passeport) ;
- un curriculum vitae présentant son parcours de formation, ses expériences professionnelles ou bénévoles ;
- les copies des diplômes détenus.

En outre, les établissements de formation devront s'assurer que les étudiants s'inscrivant en formation initiale (y compris les apprentis) ont acquitté au préalable la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC). »

- Vous aurez aussi une date de rentrée puis ce que l'on appelle un **calendrier de l'alternance**, c'est-à-dire une sorte de planning indiquant les périodes de l'année où vous serez en stage sur le terrain et les périodes de regroupement en EFTS. Généralement, ces différentes périodes ne durent pas moins d'une semaine.

Ce planning est généralement donné à l'année mais certaines écoles sont en mesure d'anticiper le calendrier de l'alternance sur les trois années universitaires.

Les premières semaines de formation se déroulent au sein de votre école, les stages ne commencent que quelques semaines après. C'est le temps nécessaire pour trouver un stage et signer une convention de stage. Nous avons réalisé à ce titre une fiche méthodologique qui s'avérera très précieuse lorsqu'il s'agira de trouver un stage. N'hésitez pas à vous y reporter si vous en êtes à ce stade de la formation.

- En début de formation, les EFTS sont tenus d'organiser un **entretien de positionnement** avec les candidats : selon l'annexe 3 de la circulaire interministérielle, il est « destiné à évaluer les compétences acquises au titre de formations antérieures et de leur expérience professionnelle ». Il permet d'établir si d'éventuels allègements voire des dispenses de formation sont possibles pour certains candidats.

- Vous signerez ensuite un **contrat pédagogique** avec le chef d'établissement. Ce document précise les mesures d'accompagnement destinées à garantir votre réussite, ainsi que les éléments qui vous permettront de réussir votre insertion professionnelle.

Ce que disent les textes

« Ce contrat constitue un engagement à visée pédagogique et professionnalisante. Il prend en compte le profil, le projet personnel, le projet professionnel ainsi que des contraintes particulières. Il précise également l'ensemble des caractéristiques du parcours de formation, les objectifs qu'il vise et, le cas échéant, ses modalités pédagogiques et les rythmes de formation spécifiques. Il prévoit, lorsque cela est nécessaire, les aménagements pédagogiques, organisationnels ou matériels destinés à prendre en compte la situation de handicap de l'étudiant, conformément à la réglementation en vigueur. Enfin, il énonce les engagements réciproques de l'étudiant et de l'établissement. »

Source : Annexe 3 de l'instruction interministérielle relative à la mise en œuvre de la révision des diplômes d'État du travail social conférant le grade de licence.

- La formation se déroule sur trois années et six semestres.

Des **objectifs spécifiques par année** sont définis dans ce tableau issu de l'annexe 4 de l'instruction interministérielle.

OBJECTIFS	À LA FIN DE LA 1 ^{RE} ANNÉE, L'ÉTUDIANT SERA CAPABLE DE :
1^{re} année : Découvrir pour comprendre = se confronter à la réalité professionnelle en découvrant les institutions et les publics	– Comprendre le cadre institutionnel et législatif organisant le secteur social et médico-social. – Se repérer dans l'écosystème des institutions sociales et médico-sociales et analyser les enjeux du travail de coopération sur le territoire dans une approche « parcours ». – Se repérer dans l'écosystème des métiers du champ social et médico-social et identifier leurs logiques spécifiques d'intervention dans une perspective de construction de partenariats. – Repérer les dynamiques d'inégalités sociales et territoriales. – Confirmer ou réorienter son projet professionnel.
2^e année : Agir pour se professionnaliser = s'approprier les outils et les méthodes nécessaires à l'intervention et amorcer un questionnement sur ses pratiques et le contexte dans lequel elles s'inscrivent	À la fin de la 2^e année, l'étudiant sera capable de : – Mettre en œuvre des méthodologies d'intervention facilitant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des personnes et des groupes. – Analyser ses expériences pour construire progressivement son identité professionnelle en prenant en compte les valeurs du travail social et en interrogeant les tensions éthiques. – Analyser les enjeux liés aux questions sociales. – Se positionner dans un environnement professionnel. – Collaborer dans une dynamique pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire et construire son réseau professionnel.

OBJECTIFS	À LA FIN DE LA 1 ^{RE} ANNÉE, L'ÉTUDIANT SERA CAPABLE DE :
3^e année : Agir pour transférer = consolider son positionnement professionnel et développer sa compréhension de la place du travailleur social dans le développement des capacités des personnes et des groupes à agir pour eux-mêmes	À la fin de la 3^e année, l'étudiant sera capable de : – Dégager des perspectives d'action en mobilisant une démarche réflexive et éthique. – Développer une capacité d'analyse critique de l'action et proposer des modes d'intervention qui intègrent les enjeux sociaux, culturels, de développement durable dans une perspective de changement social. – Expliciter et communiquer sur le rôle et la contribution de la profession à l'émancipation des personnes.

À l'issue de chaque semestre, vous validerez 30 ECTS comptant pour le contrôle continu. Ainsi, vous capitaliserez 180 crédits ECTS à la fin du cursus.

■ Les établissements de formation sont tenus de porter à la connaissance des étudiants, au plus tard à la fin du premier mois de l'année d'enseignement en cours, **les modalités d'évaluation applicables**. Ces dernières « *précisent le nombre, la nature, la durée et le coefficient des épreuves, ainsi que la part respective des évaluations écrites et orales, individuelles et collectives* » (annexe 6 de l'instruction interministérielle).

Loin d'avoir « spoilé » ce que sera votre parcours, qui de toute façon, sera singulier, cette partie avait pour ambition de rendre compte des grandes étapes qui jalonneront votre formation. Place désormais au contenu des différents blocs en commençant par le premier d'entre eux, le BC 1.

BC 1

Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille

■ UF 1 : Champs d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants	17
■ UF 2 : L'accompagnement du jeune enfant	23
■ UF 3 : L'accompagnement à la parentalité	79
■ UF 4 : La coordination et l'animation des projets éducatifs	97
■ QCM d'autoévaluation	106

Présentation du BC 1

Le bloc de compétences n° 1 du référentiel du DEEJE, institué par l'arrêté du 6 octobre 2025, s'intitule : « *Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille* ».

Les compétences attendues selon l'arrêté sont que : « *l'éducateur de jeunes enfants conçoit l'action éducative adaptée aux besoins, aux capacités psychiques, psychomotrices, cognitives et aux choix de l'enfant en favorisant le développement de ses potentialités et ses interactions au sein du groupe. Il établit au quotidien une relation personnalisée et respectueuse de l'enfant et inscrit sa pratique dans une démarche de prévention précoce. Il accompagne les familles dans l'exercice de leur fonction parentale et valorise leur savoir-faire et leur participation au sein de la structure. Il impulse une dynamique participative dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet d'établissement ou de service. L'éducateur de jeunes enfants conçoit et conduit avec les autres professionnels l'action éducative et sociale en direction des jeunes enfants, en lien avec le directeur et en coopération avec leurs familles. Il concourt à l'élaboration du projet d'établissement en lien avec les autorités compétentes en matière d'accueil de jeunes enfants et les partenaires de l'établissement ou du service* ».

Les activités du bloc de compétences sont :

- Développer les potentialités des enfants accueillis par l'animation du quotidien et l'accompagnement des familles ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service référé à la Charte nationale d'accueil du jeune enfant.

Les épreuves de certification de ce bloc de compétences s'articulent autour du contrôle continu et d'une épreuve conclusive.



Le cœur du métier d'EJE se déplace surtout vers des missions de conception et de mise en œuvre d'un projet éducatif et social au sein de la structure d'accueil. Ce bloc le prépare donc à agir auprès de trois publics : l'enfant, la famille et l'équipe.

Flashcards interactives

Pour des révisions nomades, retrouvez vos flashcards interactives à télécharger



www.lienmini.fr/224191-01

Bibliographie

Retrouvez les références complètes des auteurs cités dans le BC 1



www.lienmini.fr/224191-03

UF 1

Champs d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants

Connaissances

- | | |
|---|----|
| ■ Fiche 1 : L'éducateur de jeunes enfants, spécialiste de la petite enfance | 18 |
| ■ Fiche 2 : Les différents espaces et lieux d'intervention de l'EJE | 20 |

FICHE
1

L'éducateur de jeunes enfants, spécialiste de la petite enfance

L'éducateur de jeunes enfants accompagne le jeune enfant et sa famille en tenant compte de leurs besoins, de leurs spécificités et dans le respect de leur individualité. Il veille à l'épanouissement de chacun en soutenant leur socialisation tout en prenant soin du groupe.

A Les métiers de la petite enfance

Le champ professionnel de la petite enfance regroupe différents métiers, tels qu'assistant maternel, accompagnant éducatif petite enfance, auxiliaire de puériculture, puéricultrice et bien sûr éducateur de jeunes enfants. Les formations et les diplômes recouvrent différents niveaux, allant de l'agrément délivré par le service de la protection maternelle et infantile (PMI) pour les assistants maternels, au diplôme d'État bac +3 et +4 pour les EJE ou les puéricultrices.

Si ces métiers trouvent historiquement leur origine dans l'évolution des besoins sociaux – d'abord garder les enfants pour permettre aux mères de travailler, puis veiller à leur santé pour endiguer la mortalité infantile, enfin les éduquer dans un objectif de moralisation des familles –, ils semblent viser aujourd'hui un objectif commun : celui d'accompagner le développement de l'enfant, de veiller à son bien-être et à sa sécurité.

Cependant, une dichotomie entre héritage éducatif et héritage sanitaire semble perdurer avec, d'un côté les métiers davantage centrés sur la pédagogie, l'accompagnement et l'action éducative, et de l'autre ceux plus orientés vers le soin.

Comme vous pourrez le lire plus loin, c'est en conjuguant l'ensemble de leurs connaissances en médecine, sciences humaines, philosophie et psychologie, et en associant une démarche réflexive à leur pratique, que les pédagogues ont permis de faire le lien entre théories sur l'éducation et pratiques pédagogiques, entre observations fines de l'enfant et postures éducatives des professionnels, posant ainsi les fondements de la démarche éducative et pédagogique de l'EJE. Démarche dont l'un des enjeux est de soutenir l'enfant dans la découverte et l'exercice de son autonomie, afin de l'aider à s'emparer des zones d'expérimentation, des zones d'incertitude, pour devenir un acteur autonome et s'émanciper.

B « Les EJE, des spécialistes du champ éducatif, pédagogique et social » (D. Favre)¹

Le référentiel professionnel (annexe 1 de l'arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'éducateur de jeunes enfants) précise le contexte d'intervention de l'EJE.

Il stipule qu'« à partir de ses connaissances spécifiques du développement du jeune enfant et de l'observation fine des situations quotidiennes d'accompagnement, l'éducateur de jeunes enfants contribue au bien-être, à l'épanouissement et à l'autonomie de l'enfant de la naissance à 7 ans, au sein du groupe et dans son environnement. Il accompagne chaque enfant dans le respect de sa singularité. Son intervention vise à favoriser un développement global et harmonieux. En créant un environnement bienveillant, sécurisant et inclusif, il permet l'expression des potentialités motrices, affectives, cognitives, sensorielles et langagières de l'enfant. Il contribue ainsi à son éveil, sa socialisation et à son inclusion sociale ».

Ainsi, l'éducateur de jeunes enfants est un spécialiste de l'éducation du jeune enfant qui intègre dans son accompagnement éducatif différents domaines d'ordre social, culturel, cognitif et psychopédagogique. Il exerce une mission globale d'éducation avec les moyens appropriés à l'âge et au stade de développement de l'enfant pour favoriser son épanouissement et sa socialisation, afin qu'il prenne sa place « dans le monde ».

Comme nous l'avons abordé plus haut, le métier s'enracine dans les courants pédagogiques qui ont traversé les deux derniers siècles, avec l'idée d'adapter et d'organiser l'accompagnement éducatif en tenant compte des spécificités de chacun. Cependant, les représentations liées au métier d'EJE restent encore largement centrées sur la préoccupation de la garde de l'enfant. Pourtant, selon Christine Dain (2023), « s'occuper d'enfants c'est observer, porter attention, prendre soin, chercher à comprendre avant d'agir, s'ouvrir à l'autre pour mieux comprendre, prendre le risque de la rencontre, accompagner la prise de risque qui mène à l'émancipation ».

L'intention qui sous-tend l'action de l'éducateur de jeunes enfants ne se réduit donc pas à « garder », à « s'occuper » et à « soigner » mais vise, au-delà, le développement et l'émancipation de l'individu. Il s'inscrit dans le « presque » (Dain, 2023), dans l'observation fine et attentive des détails, des petits riens, dans ce que dit et montre le très jeune enfant au-delà des mots. L'EJE travaille au service du devenir de l'enfant, fait avec le « en développement » et ancre son action dans « l'ici et maintenant ».

1. Favre D., « Les EJE, des spécialistes du champ éducatif, pédagogique et social », ASH, janvier 2015.

FICHE
2

Les différents espaces et lieux d'intervention de l'EJE

Au-delà de la représentation de l'EJE exerçant en crèche, l'éducateur de jeunes enfants est un travailleur social spécialiste de la petite enfance qui peut exercer dans des institutions appartenant aux champs de l'éducation, du social et du médico-social.

A Des compétences spécifiques en fonction des lieux d'exercice

Au-delà des connaissances partagées par les différents professionnels du travail social, les compétences attendues doivent être développées au regard des spécificités du métier d'EJE et des secteurs d'intervention dans lesquels il sera amené à exercer. C'est l'articulation entre les contenus théoriques et les expériences de formation pratique sur les terrains professionnels (stages, apprentissages, emploi) qui permettra une compréhension plus fine et une assimilation des compétences requises. Il nous semble donc nécessaire que vous identifiiez précisément les secteurs d'intervention de l'EJE, les réglementations spécifiques et les politiques en lien afin de construire des connaissances pertinentes et transférables au cadre institutionnel dans lequel vous exercez.

B Les secteurs et établissements d'exercice

Les secteurs d'intervention de l'éducateur de jeunes enfants tendent à se diversifier même si la majorité des EJE en fonction exercent en structure d'accueil du jeune enfant. Précisons que chaque secteur a un cadre institutionnel spécifique. Le référentiel professionnel (annexe 1 de l'arrêté du 6 octobre 2025 relatif au diplôme d'éducateur de jeunes enfants) indique le champ d'intervention de l'EJE : « *L'éducateur de jeunes enfants exerce dans le champ de l'action éducative, sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur public, du secteur privé non lucratif ou du secteur privé lucratif.* »

Nous vous présentons ci-après un tableau reprenant une liste non exhaustive des secteurs dans lesquels peut être amené à travailler un EJE une fois diplômé. L'ensemble des établissements répertoriés constitue une liste de partenaires potentiels dans l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

SECTEURS	EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS
Services de la petite enfance	– Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèche collective, crèche familiale, halte-garderie, jardin d'enfants, micro-crèche – Relais petite enfance (RPE) – Lieu d'accueil enfant parent (LAEP)
Éducation	– École publique, école privée (hors contrat et sous contrat d'État)

SECTEURS	EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS
Accueil de loisirs	– Accueil de loisirs associés à l'école (ALAE) – Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)
Prévention et protection de l'enfance	– Protection maternelle infantile (PMI) – Pouponnière – Centre parental, centre maternel et relais parental – Maison d'enfants à caractère social (MECS) – Accueil d'urgence, centre départemental de l'enfance – Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO), placement séquentiel ou à domicile (PAD), action éducative à domicile (AED)
Médico-social	– Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) – Institut médico-éducatif (IME) – Institut d'éducation spéciale et de soin à domicile (SESSAD) – Centre médico-psychologique (CMP)
Sanitaire	– Hôpital – Service de maternité, de pédopsychiatrie
Social et culturel	– Ludothèque – Médiathèque – Centre social
Parentalité	– Intervention en libéral – Périnatalité – Accompagnement à la parentalité
Service d'urgence sociale	– Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) – Service de soutien psychologique, d'accompagnement social et juridique



LE MOT DU PRO

La posture de l'EJE lors d'un accueil enfant-parent

Au sein du lieu accueil enfants-parents de Borderouge 3 Cocus, nous sommes une équipe de trois accueillants. Lors du premier accueil de l'enfant et son ou ses parents, nous nous adressons d'abord à l'enfant et ceci quel que soit son âge. Cela marque notre projet de reconnaître l'enfant dans une identité distincte de celle de son parent. Ainsi, dans ce lieu, ce sont les enfants qui sont accueillis et comme ils sont petits, cela exige la présence d'un adulte tuteur garant de leur sécurité. Les parents et leur fonction ne sont donc pas l'objet de notre accueil mais c'est bien le lien enfant-parent qui est au centre de notre attention. Notre posture d'écoute et de parole mettant des mots sur ce qui se donne à voir du lien parent-enfant peut permettre au parent d'entendre ce que l'enfant exprime parfois en acte. De même, notre posture d'observation bienveillante favorise le regard du parent sur son enfant et sa capacité à se laisser enseigner par lui. Ce positionnement éthique de l'accueil du lien enfant-parent permet d'éviter le piège de faire du lieu d'accueil un lieu d'accompagnement de la fonction parentale qui, souvent, souligne en creux le manque des parents.

UF 2

L'accompagnement du jeune enfant

Connaissances

■ Fiche 3 : Le développement global du jeune enfant	24
■ Fiche 4 : Trois grands auteurs sur le développement de l'enfant	28
■ Fiche 5 : Des besoins de l'individu aux besoins fondamentaux du jeune enfant	31
■ Fiche 6 : L'attachement et son impact sur le développement de l'enfant	35
■ Fiche 7 : L'accueil en structure petite enfance : fonction, responsabilité et coéducation	38
■ Fiche 8 : L'accompagnement du jeune enfant et de sa famille	41
■ Fiche 9 : La pédagogie au service de la petite enfance	43
■ Fiche 10 : Qu'est-ce que le jeu ? Éclairages de la science	46
■ Fiche 11 : La prévention précoce dans la petite enfance	49
■ Fiche 12 : Notions de puériculture	52
■ Fiche 13 : Notions de pédiatrie	54
■ Fiche 14 : La prévention des accidents domestiques	57
■ Fiche 15 : La promotion et l'éducation à la santé	62

Méthodologie

■ Fiche 16 : Adopter une posture d'observation selon la tradition de Lóczy	66
■ Fiche 17 : Mettre en œuvre une action éducative	68
■ Fiche 18 : Les gestes d'urgence auprès du jeune enfant	70

Mise en situation - Positionnement professionnel

■ La posture éducative dans la prévention des accidents domestiques : le risque de chute	74
■ Les gestes d'urgence : les convulsions fébriles	76

FICHE
3

Le développement global du jeune enfant

Comprendre le développement du jeune enfant, c'est se donner les moyens d'accompagner chaque étape, chaque changement avec cohérence et pertinence. Pour vous, éducateur de jeunes enfants, être capable de reconnaître ces étapes n'est pas une option, c'est le fondement de votre pratique professionnelle.

A Qu'est-ce que le développement ?

► Une propriété fondamentale du vivant

Appliqué à la biologie, le développement désigne l'accroissement naturel d'un organisme vivant par l'acquisition de nouvelles fonctions et l'apparition de nouveaux organes. Le petit de l'homme, comme tout être vivant, est soumis à ces transformations qui l'amènent à accroître ses habiletés.

Ces transformations s'opèrent sur deux registres distincts. Le premier est qualitatif. Il correspond à l'émergence de nouvelles capacités : la préhension d'objets vers 6 mois, la marche seule vers 12-15 mois, l'apparition des premiers mots, la peur de l'étranger vers 8-9 mois ou encore la capacité à boire seul au verre vers 15-18 mois. Le second changement est quantitatif et il renvoie aux modifications morphologiques mesurables : le poids, la taille, l'apparition des dents, etc. Ces deux types de changements sont inter-dépendants et s'alimentent mutuellement.

Des questions peuvent surgir avec ces premières remarques : quel peut bien être le rôle de l'adulte dans ce processus qui paraît naturel ? Ce rôle est-il si important ? La réponse à ces deux questions est celle-ci : si le développement suit une progression naturelle, il dépend aussi étroitement de la qualité des soins et des stimulations que l'adulte, et plus globalement l'environnement, offrent à l'enfant. Un enfant privé d'interactions suffisantes ou vivant dans un contexte de carence affective peut voir ce processus compromis, parfois de manière durable (Brazelton & Greenspan, 2000 ; Guédeney & Guédeney, 2016).

► Besoins, désirs et demande : trois notions à ne pas confondre

Avant d'aller plus loin, il est utile de distinguer trois termes que l'EJE peut souvent entendre alors qu'ils recouvrent des réalités très différentes. Les confondre peut amener le professionnel à intervenir de manière non pertinente.

- **Le besoin**, dans une perspective développementale, désigne ce dont un individu manque de façon indispensable pour assurer son bon développement. On parle de besoins fondamentaux pour qualifier ce qui ne peut pas manquer sans conséquences : se nourrir, être protégé, être relié affectivement à un adulte référent. Le besoin est objectivable : il peut être repéré, nommé, hiérarchisé.

- **Le désir** relève d'un sentiment de manque subjectif : une envie, une aspiration, parfois inavouable ou inconsciente. Contrairement au besoin, le désir est insatiable. Le fait de combler un désir ne le fait pas disparaître, au contraire, il en appelle un

autre. Un enfant peut désirer l'attention exclusive d'un adulte sans que cela constitue un besoin fondamental non satisfait.

■ **La demande** correspond à ce que la personne formule, ce qu'elle exprime, adresse à quelqu'un, réclame parfois. C'est le point de départ concret de toute relation entre un accompagné et un accompagnant. La demande peut être explicite ou voilée, claire ou déplacée ; elle peut venir de l'enfant, de la famille, d'une institution partenaire. Mais elle est rarement transparente et, surtout, n'est presque jamais identique au besoin réel. Elle en est souvent une traduction partielle, déformée, parfois inversée.

Pour le professionnel EJE, connaître cette distinction est fondamental. Souvent, lorsque le parent arrive, il peut s'exprimer en ces termes : « comment faire pour que mon enfant fasse ses nuits ? », « qu'est-ce qu'il a fait de sa journée ? ». Ou alors, un enfant peut réclamer très fortement les bras de l'adulte ou le jouet de la même couleur que son camarade. Ces demandes constituent un point d'entrée. Elles doivent être accueillies sans jugement ni réponse précipitée. Mais elles ne sont pas l'axe central de l'accompagnement. Le professionnel EJE doit s'en saisir comme d'une porte : d'abord prendre la demande au sérieux puis chercher à identifier le besoin qui s'exprime derrière ce qui est dit.

B Le développement : des facteurs interdépendants, des sphères multiples

► Trois facteurs en interaction constante

Le développement de l'enfant ne résulte pas d'un seul mécanisme. Trois grandes familles de facteurs interagissent en permanence (Clément et Demont, 2021 ; Bee & Boyd, 2017).

■ **Les facteurs biologiques** : ils sont programmés par la génétique et concernent la croissance physique, la maturation cérébrale, le développement moteur, les régulations hormonales. Même si ce processus suit une logique « naturelle », des carences nutritives ou un environnement instable peuvent l'entraver significativement.

■ **Les facteurs sociaux** : ils ne sont pas programmés génétiquement. Ces facteurs correspondent aux interactions de l'enfant avec son entourage. L'enfant privé de relations suffisamment stimulantes risque un marasme affectif aux conséquences sérieuses sur l'ensemble de son développement.

■ **Les facteurs cognitifs** : ils sont liés à la capacité de l'enfant à se saisir de ses propres expériences (échanges avec ses proches, manipulation des objets de tous les jours, expérience individuelle ou collective, etc.) pour construire sa pensée, son langage, ses représentations. Ces facteurs sont eux-mêmes étroitement associés à la maturation biologique et aux apports de l'environnement social.

Comme vous pouvez le voir, ces trois facteurs n'empruntent pas des voies séparées. Ils s'influencent mutuellement : une bonne maturation du cerveau favorise les apprentissages ; des interactions riches avec l'entourage stimulent le développement du langage ; un enfant qui grandit dans un environnement sécurisant développe plus facilement sa curiosité et sa confiance en lui. Pour le bon développement de l'enfant, vous constaterez donc que les facteurs internes ou endogènes (maturation du cerveau, hormones de croissance, etc.) sont en interaction constante avec des facteurs externes ou exogènes (relation avec les autres, environnement, etc.)

► Des sphères de développement à considérer ensemble

Le développement de l'enfant s'organise en plusieurs sphères qui progressent de façon simultanée et interdépendante :

- **Le développement moteur** : contrôle postural (s'asseoir, maintenir la tête alignée au buste), motricité globale (rouler, ramper, marcher, courir) et fine (pincer, manipuler, dessiner). La progression suit des lois invariantes : céphalo-caudale (de la tête vers les pieds) et proximo-distale (du centre vers la périphérie).
- **Le développement cognitif** : construction de la pensée, des représentations mentales, de la permanence de l'objet, du raisonnement. Jean Piaget et Lev S. Vygotski ont été les premiers à en cartographier les grandes étapes.
- **Le développement du langage** : qui commence du cri néonatal aux premières syllabes, puis aux mots et aux phrases. Le langage est à la fois un marqueur du développement cognitif et un vecteur de socialisation.
- **Le développement affectif et émotionnel** : il concerne la construction du lien d'attachement, la régulation émotionnelle, la reconnaissance de soi. John Bowlby et Mary Ainsworth ont montré combien la qualité du lien précoce avec un adulte de référence conditionne la santé psychique de l'enfant.
- **Le développement social** : il est lié à la capacité à entrer en relation avec les autres, à comprendre les règles, à coopérer, etc. Ce versant se construit en lien étroit avec le contexte culturel de l'enfant et son développement affectif.

Pour le professionnel EJE, avoir cette vision globale est indispensable. Elle interdit de réduire un enfant à une seule de ses dimensions et de comparer le développement d'un enfant avec celui d'un autre. Avoir toutes les dimensions en tête invite le professionnel à prêter attention à l'enfant dans sa globalité.

C Les périodes sensibles du développement

Une autre idée importante pour l'EJE réside dans la connaissance des périodes sensibles du développement. Si le développement se fait naturellement et paraît linéaire, il n'empêche que certaines habiletés telles que la marche, le langage, etc., n'apparaissent pas n'importe quand. Pour ce faire, l'organisme a besoin d'un niveau de maturité qui lui permet d'ancrer ses acquisitions. C'est ce que l'on entend par une période sensible.

Elle correspond au moment le plus propice à la réalisation de certains apprentissages. Il s'agit d'un espace-temps où l'enfant est particulièrement disponible pour que les expériences s'impriment plus vite, plus facilement et avec plus d'efficacité (Papalia & Martorell, 2019). L'acquisition du langage peut nous servir d'exemple : entre 0 et 6 ans, et particulièrement entre 18 mois et 3 ans, l'enfant traverse une période de sensibilité maximale pour le langage. Les mots, les structures de phrases, les sons s'enregistrent à une vitesse grand V dans son cerveau, presque sans effort de sa part.

Cette logique se retrouve dans d'autres dimensions du développement : la construction du lien d'attachement avec les figures parentales survient dans les premiers mois de vie du bébé, l'utilisation préférentielle d'une main n'arrive qu'entre 2 et 4 ans, etc. Ainsi, chaque dimension du développement dispose de sa propre fenêtre de sensibilité. Cette fenêtre ne coïncide pas forcément avec les autres et elle peut s'étaler sur plusieurs années du fait de l'immaturité du cerveau humain. Ceci est surtout important pour

accompagner les parents qui peuvent s'inquiéter de « retards » de leur enfant sur certaines acquisitions.

Cette immaturité est un atout car elle assure la plasticité du cerveau, c'est-à-dire la capacité du cerveau à former de nouvelles connexions entre les neurones et donc à remodeler un mode de fonctionnement grâce à de nouvelles expériences stimulantes et adaptées (Kolb & Gibb, 2011).

Ainsi, connaître ces périodes sensibles est crucial pour le professionnel EJE car cela lui permet d'adopter une posture ajustée auprès de l'enfant (dans la proposition d'activités pour renforcer ses habiletés au bon moment, pour remédier à des carences ou à des difficultés repérées) ou de son parent (accompagnement, réassurance).

D Le lien d'attachement : un socle pour le développement global du jeune enfant

On ne peut pas parler du développement du jeune enfant sans aborder la question de l'attachement. John Bowlby (1907-1990), puis Mary Ainsworth (1913-1999), ont tour à tour montré que le bébé est un être fondamentalement social. En effet, le développement des jeunes enfants que vous rencontrez dépend de la qualité du lien qu'ils nouent avec les personnes qui leur prodiguent des soins. Ainsi, parents et professionnels partagent la responsabilité de leur offrir l'environnement nécessaire à leur bon développement. Ce faisant, ils deviennent des figures d'attachement.

Les manifestations de l'attachement (pleurs intenses lorsqu'un adulte quitte la pièce, par exemple) ne sont pas une affaire de préférence ni un caprice de l'enfant : c'est un système biologique de régulation qui lui permet de maintenir la proximité avec un adulte fiable lorsqu'il est en situation de stress. Un enfant sécurisé développe une sécurité de base à partir de laquelle il peut explorer son environnement avec confiance.

Les recherches contemporaines ont considérablement enrichi la théorie de Bowlby. Les neurosciences confirment que les interactions précoces façonnent littéralement l'architecture du cerveau en développement (Feldman, 2002). En parallèle, le concept de sensibilité parentale est aujourd'hui reconnu comme l'un des prédicteurs les plus solides d'un attachement sécurisé (Dugravier & Barbey-Mintz, 2015).

Pour vous, professionnel EJE, cette connaissance a des implications directes. Elle justifie l'importance de la continuité des soins, du référent d'accueil, du rituel de séparation et de retrouvailles. Elle vous rappelle aussi l'importance de soutenir les parents dans leur fonction parentale afin d'agir indirectement mais puissamment sur le développement de leur enfant.

FICHE
4Trois grands auteurs
sur le développement
de l'enfant

Trois grandes figures ont marqué la compréhension du développement de l'enfant et continuent à structurer la pratique des professionnels de la petite enfance. Leurs apports ne sont pas opposés ; bien au contraire, ils sont complémentaires et permettent de regarder le jeune enfant comme un être global.

A Jean Piaget (1896-1980) : la construction de l'intelligence

Jean Piaget est la référence incontournable lorsqu'il s'agit de comprendre comment se construit l'intelligence chez l'enfant. Fondateur de la psychologie génétique, il a décrit quatre grands stades de développement cognitif :

- **Le stade sensorimoteur (0-2 ans)** : l'enfant explore le monde par ses sens et ses actions. C'est par exemple pendant ce stade qu'il comprend qu'un objet continue d'exister même lorsqu'il disparaît de son champ visuel (permanence de l'objet).
- **Le stade préopératoire (2-7 ans)** : la pensée symbolique émerge chez l'enfant à cette étape du développement. Elle se manifeste par le développement du langage, du jeu symbolique, mais la pensée du jeune enfant reste égoцентриque, c'est-à-dire qu'il peut avoir du mal à se décentrer de ses propres désirs.
- **Le stade des opérations concrètes (7-11 ans)** : la logique s'installe, mais reste liée au concret. L'enfant comprend la conservation de la matière.
- **Le stade des opérations formelles (dès 11-12 ans)** : la pensée abstraite et hypothético-déductive devient possible.

Pour expliquer comment l'enfant passe d'un stade à l'autre, Piaget propose deux mécanismes complémentaires : l'assimilation (intégrer une nouvelle expérience dans un schème existant) et l'accommodation (modifier un schème existant pour l'adapter à une réalité nouvelle). L'équilibre entre les deux – qu'il nomme équilibration – est le moteur du développement intellectuel.

La connaissance de ces stades permet à l'EJE de calibrer ses propositions d'activités : inutile de demander à un enfant de 18 mois de raisonner sur des abstractions ; en revanche, lui offrir des objets variés à manipuler, c'est nourrir son intelligence au stade où elle en est.

B Lev Semionovitch Vygotski (1895-1934) : l'intelligence comme construction sociale

Contemporain de Piaget, Lev Vygotski propose une lecture radicalement différente. Pour lui, l'intelligence ne se construit pas de façon solitaire par la rencontre entre l'enfant et les objets. Celle-ci émerge des échanges avec autrui. C'est le sens de sa théorie socioculturelle : les interactions et les processus sociaux qui ont lieu dans son milieu permettent à un individu de développer ses processus mentaux.

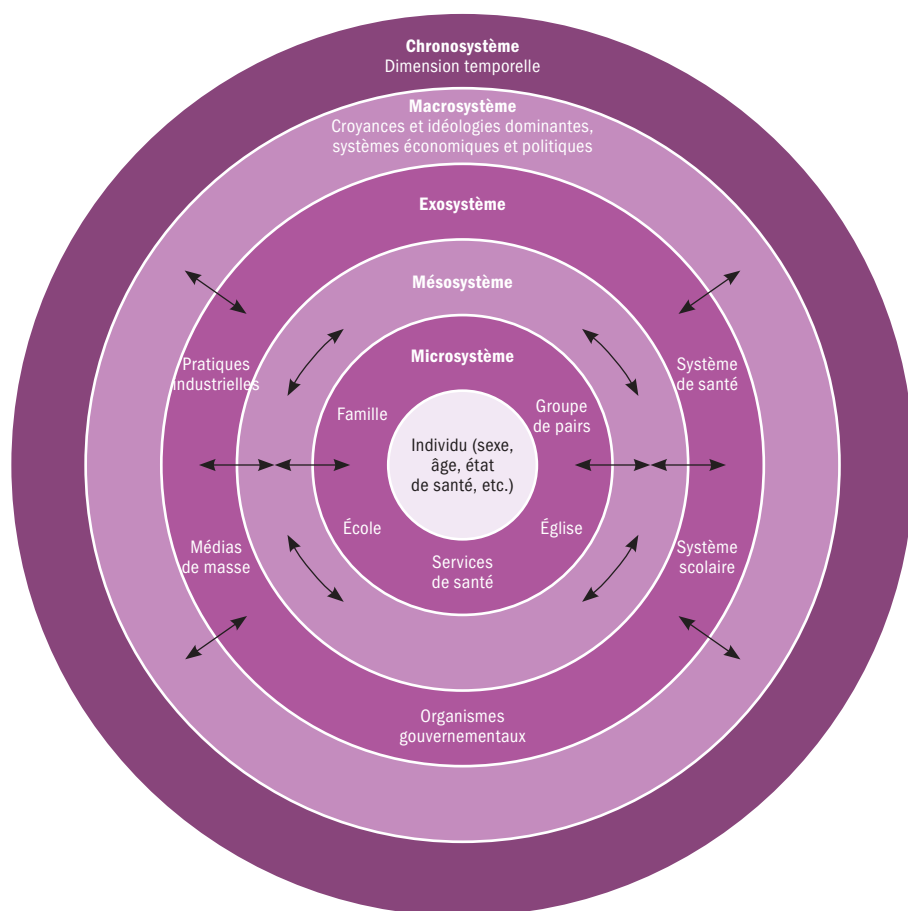
Le concept le plus opérationnel pour les professionnels est celui de « zone proximale de développement » (ZPD). Vygotski distingue ce que l'enfant peut faire seul de ce qu'il peut faire avec l'aide d'un adulte ou d'un pair plus compétent. C'est dans cet espace intermédiaire que se situe la possibilité d'apprentissage. D'où l'importance décisive de la médiation : accompagner l'enfant, c'est faire avec lui aujourd'hui ce qu'il fera demain seul.

Pour l'EJE, cette perspective invite à ne jamais sous-estimer le rôle de la relation dans le développement. Les interactions quotidiennes : nommer les objets et les gestes, jouer ensemble, expliquer une règle, etc., ne sont pas de simples moments de convivialité. Ils sont les leviers du développement cognitif du jeune enfant. Des travaux récents en neurosciences sociales ont d'ailleurs largement confirmé l'intuition de Vygotski (Tomasello, 2019).

C Urie Bronfenbrenner (1917-2005) : une approche écologique du développement

Urie Bronfenbrenner propose un cadre d'analyse qui dépasse le seul enfant pour inclure l'ensemble des environnements dans lesquels il grandit. Son modèle écologique organise ces environnements en systèmes emboîtés :

- **Le microsystème** correspond au milieu immédiat de l'enfant : famille, crèche, école. C'est là que se jouent les interactions quotidiennes.
- **Le mésosystème** signale des relations entre les différents microsystèmes. Par exemple, le lien entre la famille et la crèche conditionne la cohérence de l'expérience de l'enfant.
- **L'exosystème** fait référence aux milieux qui influencent l'enfant sans pour autant qu'il y soit directement présent : le lieu de travail des parents, les institutions locales.
- **Le macrosystème** renvoie au contexte culturel, social, économique et politique plus large dans lequel tout s'inscrit.
- **Le chronosystème** intègre la dimension temporelle : les changements qui interviennent dans la vie de l'enfant au fil du temps (naissance d'un frère ou d'une sœur, déménagement, séparation parentale).



Modèle écologique du développement d'Urie Bronfenbrenner

L'intérêt de ce modèle pour vous est double. D'abord, il autorise une lecture multidimensionnelle des situations : un enfant qui présente des difficultés n'est pas simplement « en retard » ; il est en interaction avec un ensemble de systèmes qui méritent d'être explorés. Ensuite, ce modèle indique qu'il est possible d'envisager des actions à différents niveaux : agir auprès de l'enfant, travailler avec la famille, collaborer avec les partenaires du territoire, contribuer à des politiques publiques favorables à la petite enfance.

Ce modèle s'inscrit dans une logique d'éducabilité¹. C'est en ce sens que la pensée de Bronfenbrenner rejoint celle de Philippe Meirieu pour qui l'éducation est toujours un pari sur le potentiel de chaque être.

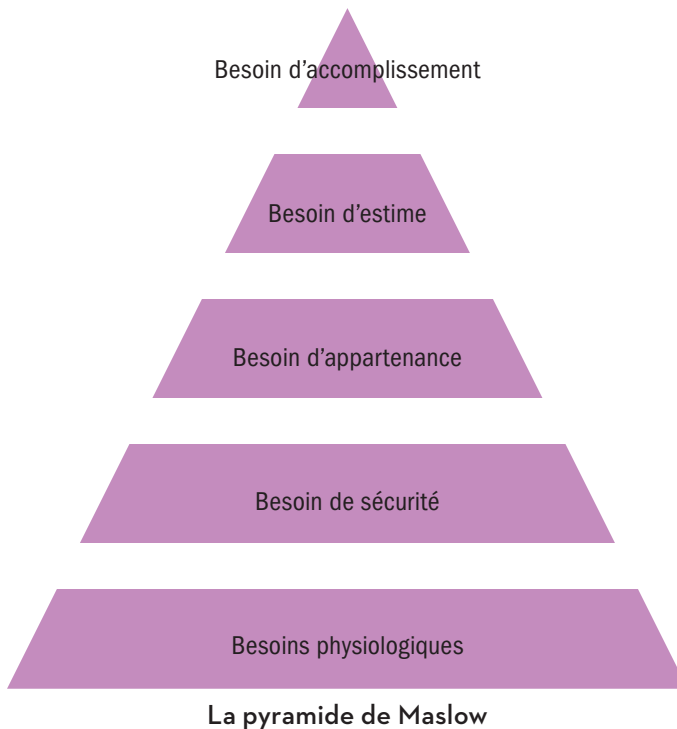
1. C'est un postulat que pose le pédagogue Philippe Meirieu : l'être humain, quel que soit son âge ou sa condition, est susceptible d'apprendre, de se transformer. <https://www.meirieu.com/ARTICLES/educabilite.pdf>

Des besoins de l'individu aux besoins fondamentaux du jeune enfant

Qu'est-ce qu'un besoin ? De manière simple, un besoin désigne ce qui est indispensable à un être humain pour survivre, se développer et s'épanouir. Nous l'avons vu, le besoin se distingue du désir du fait que sa non-satisfaction peut entraîner des conséquences réelles sur la santé physique ou psychique de la personne.

A Des besoins humains universels

Lorsqu'on parle des besoins, la référence la plus connue est Abraham Maslow. En 1970, ce psychologue américain propose une représentation des besoins humains sous forme de pyramide à cinq niveaux (la pyramide de Maslow). Les besoins physiologiques se trouvent à sa base : se nourrir, dormir, respirer. Ces besoins sont les plus urgents. S'ils ne sont pas assurés, il est difficile de penser à autre chose. Viennent ensuite les besoins de sécurité, puis les besoins d'appartenance et d'affection : avoir des liens affectifs, se sentir intégré à un groupe. Au-dessus, les besoins d'estime de soi, et enfin, au sommet, le besoin de s'accomplir, de donner du sens à sa vie et de réaliser son potentiel.



L'intérêt de ce modèle réside dans la hiérarchisation des besoins : chaque niveau est atteignable une fois que le précédent est suffisamment satisfait. Dans vos différents lieux de stage, vous constaterez par exemple qu'un enfant qui a faim ne sera pas disponible pour jouer. De même, le jeune enfant qui éprouve un sentiment d'insécurité ne pourra pas explorer son environnement et construire des liens sereins avec les autres. Et, de manière plus générale, plus un individu atteint un niveau satisfaisant de bien-être affectif et matériel, plus il sera en mesure d'exploiter ses talents, d'être disponible pour les autres et de chercher à avoir un impact positif sur ceux qui sont autour de lui. C'est un schéma que l'on retrouve donc chez tous les individus. De ce fait, les besoins humains sont universels même si des facteurs comme l'âge, le tempérament, le contexte culturel ou familial peuvent influencer la manière dont chaque personne les ressent et les manifeste.

Ces besoins universels concernent chaque être humain tout au long de sa vie. Mais chez le jeune enfant, ils prennent une coloration particulière. Il ne faut pas oublier qu'il se distingue par son immaturité et sa grande dépendance de sorte que ses besoins méritent une attention particulière.

B Les besoins fondamentaux du jeune enfant

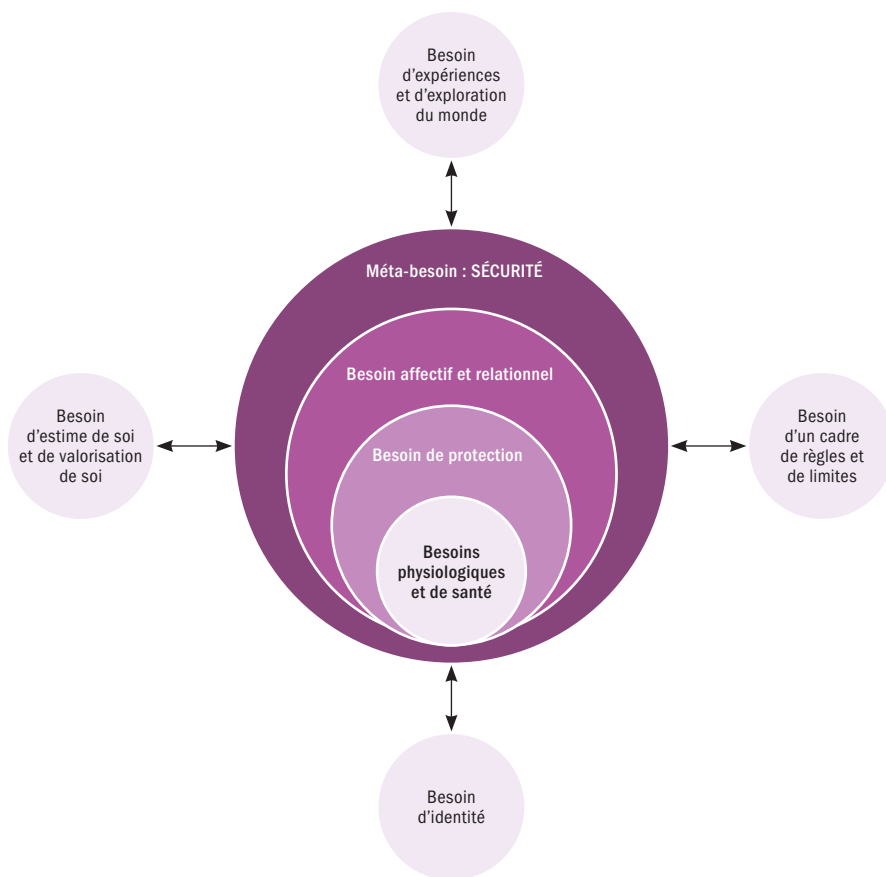
Les besoins fondamentaux du jeune enfant sont définis comme tels car ils sont « *les plus essentiels, les soins sans lesquels les enfants ne peuvent ni grandir, ni apprendre, ni s'épanouir* »¹.

Dans leur ouvrage classique *Ce qu'un enfant doit avoir*, Thomas B. Brazelton et Stanley I. Greenspan identifient sept besoins « incontournables » dont la satisfaction est nécessaire pour assurer le bon développement de l'enfant :

- le besoin de relations chaleureuses et fiables ;
- le besoin de protection physique, de sécurité et de régulation ;
- le besoin d'expériences adaptées aux différences individuelles ;
- le besoin d'expériences adaptées au développement ;
- le besoin de limites, de structures et d'attentes ;
- le besoin d'une communauté stable, de soutien, de sa culture ;
- le besoin de protection de l'avenir individuel.

Une autre approche des besoins fondamentaux mérite d'être présentée. En 2017, un rapport piloté par la pédiatre Marie-Paule Martin-Blachais propose une cartographie des besoins fondamentaux de l'enfant (reprise notamment dans la loi de protection de l'enfant de 2016). L'idée centrale de ce rapport est la suivante : il existe sept besoins universels, organisés autour d'un méta-besoin qui les englobe tous : le besoin de sécurité. De quoi s'agit-il ?

1. Brazelton T. B. & Greenspan S. I., *Ce qu'un enfant doit avoir*, Laurence Pernoud, Stock, 2001.



Carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant

► Le méta-besoin de sécurité

Lorsqu'on pense à la sécurité, ce qui vient en tête en premier, c'est la sécurité physique ou hygiénique. Mais il ne s'agit pas seulement d'éviter les chutes ou les microbes. Pour le jeune enfant, il s'agit surtout d'un sentiment intérieur.

Il est donc possible d'être d'accord avec les auteurs Carl Lacharité, Louise Éthier et Pierre Nolin (2006) : le besoin de sécurité est la base sur laquelle l'ensemble des autres besoins peuvent se construire. D'où leur proposition de le considérer comme central dans le développement du jeune enfant. Brazelton et Greenspan (2003) le formulent ainsi : les relations chaleureuses et stables « *aident les enfants à demeurer dans un état de calme et d'attention propice aux nouveaux apprentissages* ». Autrement dit, un enfant qui se sent en sécurité est un enfant disponible pour explorer, pour jouer, pour entrer en relation avec les autres.

Ce besoin de sécurité se décline en trois dimensions :

- les besoins physiologiques (manger, dormir, être au chaud, être soigné) ;
- le besoin de protection (contre la violence, les chocs, les négligences) ;
- le besoin affectif et relationnel (avoir une figure adulte fiable, disponible, qui répond).

À jour de la réforme

ITINÉRAIRES
PRO

DEEJE

Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants

TOUT-EN-UN → BC 1 à 4

Un livre complet pour réussir son diplôme :

- Le **cours complet** avec + de **90 fiches théoriques et méthodologiques**.
- De nombreux **schémas** et **tableaux synthétiques** pour comprendre et retenir facilement le programme.
- Plus de **80 QCM corrigés** pour tester ses connaissances.
- **20 mises en situation professionnelle** corrigées sous forme de cartes mentales pour s'entraîner et comprendre les postures professionnelles.

+ EN LIGNE 

60 flashcards interactives sur les notions à maîtriser

À jour du nouveau référentiel en 4 blocs de compétences (BC) :

BC 1 Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille

BC 2 Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant

BC 3 S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale

BC 4 S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social

Yoann Grima (coordinateur) est formateur EJE à l'IFRASS (Toulouse).

Abdoulaye Faye est formateur EJE à l'IFRASS (Toulouse).

Johanna Reiter-Daouia est cadre pédagogique en travail social à l'INKIPIT, l'école du prendre soin (Toulouse).

Amandine Kasjan est cadre pédagogique à l'IFRASS (Toulouse).

Laurence Levilly Wuttin est cadre pédagogique à l'IFRASS (Toulouse).

Cécile Turcan Labasa est cadre de santé puéricultrice, formatrice en santé à l'IFRASS (Toulouse).

Mathilde Chalvidan-Ducloux est EJE en multi-accueil.

Jérémie Pilette est responsable système d'information étudiants à l'IFRASS (Toulouse).

Retrouvez
aussi :

Tous nos titres
de la collection
« Itinéraires Pro »



Et d'autres
titres pour
aller plus
loin



ISBN : 978-2-311-22419-1



23,90 €

www.vuibert.fr

Vuibert